

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



DOSSIER

L'habitat sous toutes ses formes





20, 27 janvier et 3 février | ATELIERS SENIORS

Trois ateliers "bien chez soi" à destination des seniors ont été organisés pour apporter des conseils pratiques pour l'aménagement de leur habitat et y vivre plus confortablement.



23 janvier | CONCERTATION

La Ville et Grenoble-Alpes Métropole ont co-organisé une réunion de concertation avec les entreprises de la Zone d'Activités afin de recueillir leurs attentes sur le futur réaménagement.



27 janvier | SPECTACLE

La famille Fanelli a fait rire petits et grands à la Maison des Moais.



Vacances d'hiver | ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants de l'accueil de loisirs ont profité d'une sortie neige à Corrençon.



1^{er} et 22 février | PASSEPORT CITOYEN

Actions du passeport citoyen, les élèves de CM2 ont visité le centre métropolitain de tri des déchets Athanor et organisé une collecte de produits d'hygiène à destination des plus démunis.

22 février | INAUGURATION

Le cabinet médical Porte de Chartreuse a officiellement ouvert ses portes. Vous pouvez y retrouver (photo 2) deux médecins généralistes (docteurs Michon et Breillard) et une podologue (Mme Laherte), en attendant l'arrivée d'autres professionnels de santé.

Prise de rendez-vous sur : cabinetmedical-portedechartreuse.fr et Doctolib.



© Alpes Isère Habitat



Le dernier Conseil municipal entérine des orientations budgétaires fortes et des mesures qui concernent directement tous les habitants de la commune.

Ce budget est à la fois volontariste et responsable. Volontariste pour conserver le niveau de services aux habitants et ne pas ajouter de difficultés à celles que vous rencontrez déjà. Responsable car nous investissons fortement pour continuer à être énergétiquement sobres, économes et encore plus accueillants.

Concrètement, nous avons fait des choix clairs : les tarifs des services aux habitants (transport et cantine scolaire, spectacles, ...) n'augmentent pas en 2023, tout comme la part communale de la taxe foncière. La Ville prendra à sa charge l'augmentation générale des coûts. De nombreuses communes de la Métropole, mais aussi en France, ont fait des choix différents, en augmentant les tarifs et les impôts. Nous ne le voulons pas. À Saint-Martin-Le-Vinoux, notre volonté politique s'appuie sur une gestion rigoureuse et saine des finances communales. Les habitants sont ainsi protégés vis-à-vis de la forte inflation. L'abstention des élus de l'opposition lors du vote de ces mesures est très surprenante et regrettable.

À cela, s'ajoute la finalisation du programme de rénovation énergétique des équipements communaux. L'Hôtel de Ville sera terminé dans l'année, et avec lui, ce seront tous les bâtiments publics de la Ville qui auront été reconstruits ou rénovés, pour réduire les consommations énergétiques, baisser les coûts et pouvoir accueillir les habitants dans des conditions optimales. Notre politique volontariste de rénovation systématique menée depuis dix ans porte ses fruits à l'heure de l'explosion des coûts de l'énergie et nous inscrit dans un futur plus respectueux de l'environnement.

Au-delà des prérogatives naturelles de la commune, les élus de la majorité sont pleinement mobilisés pour tenter de résoudre une problématique prégnante dans notre bassin de vie : le manque de médecins généralistes. Nous avons mené un important travail partenarial qui a permis l'ouverture du cabinet médical « Porte de Chartreuse », situé devant l'arrêt de tram « Hôtel de Ville ». Cette nouvelle offre de services ne résout pas l'ensemble du besoin, nous en sommes bien conscients. Nous nous employons maintenant à activer d'autres leviers pour trouver des médecins supplémentaires, mais cela nécessite du temps. Vous pouvez compter sur notre détermination.

Tous cordialement,
Sylvain Laval

Habitat social ou solidaire

Souvent associé à un changement de cycle de vie (pour des raisons personnelles ou professionnelles), le choix d'un nouveau logement est loin d'être anodin. De nombreux critères président à cette recherche. Étudiant ou jeune actif qui quitte le domicile parental, arrivée d'un enfant, séparation ou besoin d'un logement adapté sont autant de situations de vie. Ils sont le déclencheur de besoins en logement très différents. Focus sur les dispositifs solidaires permettant de se loger.



Frédéric CALVO
Adjoint aux solidarités, à l'action sociale et à l'accessibilité.



« Quand on pense logement solidaire, on pense logement social. Mais d'autres dispositifs existent, très intéressants, pour les propriétaires qui veulent louer, pour ceux qui ne veulent pas rester seuls dans une maison ou un appartement trop grand. Et on peut désormais devenir propriétaire d'un logement sans acheter le terrain, juste l'appartement. On peut aussi louer à prix modéré même si on dépasse les plafonds du logement social. C'est toute la variété du logement solidaire moderne que nous vous présentons dans ce dossier et sur la commune. »

LA COLOCATION

INTERGÉNÉRATIONNELLE

EN ISÈRE

Vous souhaitez avoir une présence, des petits services et/ou compléter vos revenus en toute confiance et sécurité ? Logez un jeune adulte, qui s'engage à être présent au minimum quatre soirées et nuits durant la semaine et durant deux week-end par mois et à vous apporter de petites aides. Ce mode d'habitat intergénérationnel en Isère repose sur des valeurs humanistes et de partage avec comme objectifs : lutter contre le sentiment de solitude, permettre aux jeunes gens de se loger à moindre coût (50€ par mois pour participation aux charges (eau, électricité, ...)) et aux seniors de vivre à leur domicile en toute sérénité.

➔ **D'INFOS** ➔ www.digi38.org - 04 76 03 24 18
secretariat@digi38.org

DISPOSITIF "LOUEZ + FACILE"

Ce dispositif permet de louer votre logement pour une période de 6 ans à un foyer aux revenus modestes dans



le cadre d'un dispositif sécurisé et de bénéficier d'une réduction d'impôt annuelle allant jusqu'à 65% des loyers perçus et de primes pouvant atteindre 12 000 €.

Comment procéder ?

> contactez l'Agence Immobilière à Vocation Sociale Territoires (Un Toit Pour Tous), opérateur de "Louez + facile", situé 17, avenue Salvador Allende à Échirolles au 0 800 71 08 70 (numéro vert) ;
> ou remplissez le formulaire "Demande de renseignements sur le dispositif Louez + facile" : bit.ly/3IBIPBh

LE LOGEMENT SOCIAL

Un logement social est un logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales. Pour être éligible, vous ne devez pas dépasser les plafonds de ressources, différents selon le territoire visé par votre demande. Vous pouvez tester votre éligibilité à travers le simulateur suivant : hlm-info.fr/logement-social-tester-son-eligibilite

Comment déposer une demande ?

Au CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux

En mairie, vous récupérez un dossier ainsi que la liste des pièces à joindre et prenez rendez-vous avec le CCAS pour la restitution et l'enregistrement de votre demande.

En ligne

Pour déposer une première demande ou renouveler votre demande de logement social en ligne, rendez-vous sur le site demande-logement-social.gouv.fr

Une demande enregistrée en ligne sur ce site sera, après validation, visible par l'ensemble des organismes de logement social disposant de logements sur les communes recherchées.

Un numéro unique départemental vous sera alors attribué vous permettant d'être inscrit comme demandeur de logement.

➔ **D'INFOS** ➔ CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux : 04 76 85 14 50 ou demande-logement-social.gouv.fr

LE LOGEMENT ABORDABLE CONTRACTUALISÉ

Distinct du logement social et du logement intermédiaire, le logement abordable contractualisé (LAC) est un logement locatif libre.

Les logements sont d'abord mis en location au loyer de marché. Le LAC propose ensuite une forme d'accession différée puisque le logement a vocation à être revendu à moyen-terme (entre 5 et 10 ans en moyenne), avec priorité donnée aux locataires occupants. Le vendeur s'engage notamment à ne pas donner de congés pour vente ni à vendre de logement occupé, garantissant ainsi aux locataires une parfaite stabilité dans leur parcours résidentiel s'ils ne souhaitent pas devenir propriétaire de leur logement.

À Saint-Martin-le-Vinoux, 19 logements en LAC sont mis en vente à l'Allée Verte, immeuble en construction au 7-9 rue Pierre Sémard.

➔ **D'INFOS** ➔ CDC Habitat : 09 73 32 14 21

Les nouvelles constructions à Saint-Martin-le-Vinoux

Convergence rue Pierre Sémard : 34 logements sociaux, 32 logements intermédiaires et 23 logements en bail réel et solidaire.

L'Allée Verte rue Pierre Sémard : 22 logements sociaux et 19 logements abordables contractualisés.

LE LOGEMENT LOCATIF INTERMÉDIAIRE

Entre la location privée classique d'un appartement (directement entre locataire et propriétaire privé) et le logement social et ses plafonds, il existe le logement locatif intermédiaire. Il s'agit, dans les zones tendues, comme l'agglomération grenobloise, de logements à loyer réglementé, inférieur aux prix du marché, destinés aux classes moyennes n'ayant pas accès au logement social. Ces logements intermédiaires permettent de bénéficier de loyers modérés.

➔ **D'INFOS** ➔ Alpes Isère Habitat au 04 76 20 50 50 et alpeshabitat.fr

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Différents dispositifs d'accession sociale à la propriété aident les ménages à devenir propriétaires à moindre coût.

Le bail réel solidaire (BRS) est le plus récent. Il consiste à dissocier le foncier du bâti de l'achat de l'appartement. En clair, l'acquéreur achète uniquement les murs du bien, mais pas le terrain (qui est loué au bailleur), réduisant mécaniquement le coût d'achat, entre 15 et 30% du prix final. Il reste alors à payer un loyer mensuel très réduit correspondant à la location du terrain.

➔ **D'INFOS** ➔ ecologie.gouv.fr/accession-sociale-proprie



L'Allée Verte

Pour favoriser la réalisation de constructions plus respectueuses de l'environnement et bâtir ainsi une ville plus durable et attractive, une charte pour la construction neuve et la rénovation immobilière a été rédigée par la commune.

Construire la ville de demain selon des objectifs environnementaux incontournables pour offrir un cadre de vie de qualité nécessite de mobiliser nos responsabilités collectives, privées et publiques. Un processus de dialogue doit alors s'établir avec les porteurs de projets. Cette charte sera un support pour les accompagner au mieux.



Virginie LOPEZ
Adjointe à l'environnement, au cadre de vie et aux aménagements



« Nous avons souhaité rédiger cette charte pour sensibiliser davantage les habitants ou les promoteurs qui déposent des autorisations d'urbanisme sur l'aspect environnemental de leur projet. Certes, il est essentiel de respecter les aspects réglementaires généraux mais on peut aller un peu plus loin. Le PLUi a prévu des OAP Paysages (Orientations d'Aménagement et de Programmation) par secteur mais ce sont des grandes lignes qui concernent essentiellement les surfaces végétales, les surfaces de pleine terre ou encore l'insertion paysagère de chaque projet dans son contexte. Avec cette charte, nous espérons que chacun pourra mettre le curseur un peu plus loin, en lui proposant des choix de matériaux plus efficaces, des idées complémentaires, des alternatives ne remettant évidemment pas en cause son projet de construction ou de rénovation et notamment sur son approche financière. »



Construire durablement la Ville de demain

Plusieurs préconisations sont formulées dans cette charte :

Des bâtiments adaptés au contexte urbain et paysager

Chaque ville, ou quartier, dispose d'un style architectural propre et reconnaissable qu'il ne faut pas dénaturer. La présence de toits en tuile, ou encore le style ou la hauteur des bâtiments en est l'exemple. Il est donc important que le projet s'insère harmonieusement dans son environnement. Il convient également d'être vigilant quant à l'attractivité et la cohérence du quartier, en s'insérant harmonieusement avec les îlots commerciaux existants.

Des logements confortables et agréables à vivre

De nombreux critères sont à prendre en compte afin de rendre la construction respectueuse de l'environnement tout en garantissant un confort optimal. La charte donne ainsi des conseils sur la luminosité, l'orientation, la ventilation, le confort thermique, la mobilité, la qualité de l'air et l'acoustique.

Des constructions économes et durables

Cette partie met en lumière l'importance du choix des matériaux et le confort thermique pour une construction saine et durable. Elle préconise notamment des systèmes de récupération d'eau de pluie, des détecteurs de mouvement pour limiter l'éclairage des secteurs peu passants (couloir, garage...), l'installation de panneaux solaires et de systèmes de chauffage sobres et efficaces, etc.

Le développement des espaces verts et la protection de la biodiversité

Une attention particulière devra être apportée sur la place de la nature dans le projet ; les îlots de chaleur doivent être évités.

Par exemple, favoriser la végétalisation des toits ou choisir un certain type de peinture pour lutter contre les fortes chaleurs, prévoir un ou des points d'eau, proscrire les plantes allergènes et privilégier les espèces mellifères, prévoir des espaces pour encourager les coins potagers, favoriser la plantation d'arbres...

La commercialisation des logements

Les logements doivent être commercialisés en priorité à des propriétaires occupants (et non à ceux qui souhaitent faire de l'investissement locatif).

Un engagement récompensé

Les promoteurs/constructeurs s'engageant dans cette démarche durable pourront être récompensés par un label, délivré par la Ville une fois la construction terminée.

La charte est disponible au service urbanisme de la Ville et sur le site internet : **rubrique S'informer**
> Aménagement/urbanisme
> Autorisations d'urbanisme et foncier

À noter que Grenoble-Alpes Métropole mène actuellement un projet de Charte à l'échelle des 49 communes. La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux s'inscrit pleinement dans ce travail collaboratif. ■



JOBS D'ÉTÉ 2023 À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX : INSCRIVEZ-VOUS !

Durant les mois de juillet et d'août, la Ville propose 9 postes destinés à des jeunes de 18 à 22 ans pour le renfort estival des équipes des services techniques.

Ils sont à pourvoir pour des périodes de 3 semaines dans les services propreté urbaine, espaces verts et entretien des bâtiments.

Pour candidater, il faut, **avant le 31 mars**, apporter ou envoyer vos lettre de motivation et CV à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - MIFE Isère (4, avenue Général de Gaulle à Saint-Égrève).

📞 D'INFOS 04 76 13 18 05 et contact@mee-mife.fr

PETITS BOULOTS DE PRINTEMPS (16 - 18 ANS)

Le CCAS, en partenariat avec Synergie Chantiers Educatifs, ouvre à 4 jeunes âgés de 16 à 18 ans non révolus habitant la commune et n'ayant jamais participé à ce dispositif, la possibilité de travailler 20 heures du 17 au 21 avril. La fiche de candidature est à retirer à l'Hôtel de Ville ou sur le site de la Ville et à retourner remplie **avant le 3 avril**.

📞 D'INFOS Direction Solidarité et Affaires générales de la Ville au 04 76 85 14 50

APPEL À BÉNÉVOLES

L'EHPAD Sévigné, situé rue de la Libération, cherche des bénévoles pour intervenir auprès de ses personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes.

Il/elle interviendra sous la responsabilité de la Directrice de l'établissement, en lien avec l'animatrice et le personnel soignant. Il/elle pourra proposer des animations collectives ou individuelles en chambre pour partager ses passions, quelles qu'elles soient (lecture, écriture, initiation à l'informatique, activité manuelle, activité artistique, activité mémoire, jeux, temps de discussion, musique...). Les premières rencontres se feront avec l'animatrice, mais pourront ensuite avoir lieu en autonomie.

Envoyez un mail à animation@orsac-sevigne.fr, en indiquant vos motivations ainsi que vos disponibilités pour une venue régulière.

📞 D'INFOS 04 76 46 29 26

TRIBUNES POLITIQUES



MAJORITÉ MUNICIPALE Saint-Martin-le-Vinoux à cœur

Raréfaction des terrains, hausse des coûts fonciers et inflation, le secteur de l'habitat traverse une crise majeure. Or, le logement demeure un bien de 1ère nécessité et le 1er poste de dépenses contraintes des Français.

La forte spéculation foncière menace le droit de vivre en ville, excluant une part croissante de la population. Cela pèse sur notre capacité à conserver des villes riches de leur diversité sociale. Elle pèse également sur l'empreinte écologique, obligeant à trouver du foncier abordable loin des centralités où se concentrent les emplois. Un immeuble qui se construit en ville, c'est plus de justice sociale, en permettant à chacun de se loger proche de son lieu de travail, des infrastructures et services d'une ville au cœur d'une Métropole.

Nous demandons à ce que les nouvelles constructions soient orientées en priorité vers les salariés du territoire, les propriétaires occupants dont les primo-accédants, et d'éviter, les produits de défiscalisation lors de la commercialisation des logements. C'est le choix d'une politique responsable.



MINORITÉ MUNICIPALE Saint-Martin-le-Vinoux citoyenne écologique et solidaire

Une charte pour la construction neuve et la rénovation immobilière sans mécanismes de suivi et d'évaluation.

La commune a adopté une charte pour les constructions neuves et les rénovations lors du dernier Conseil municipal. Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Locale de Développement Durable et vise à soutenir la transition écologique et énergétique de la commune. Saint-Martin-le-Vinoux est la première commune de l'agglomération à proposer ce type de charte avant, espérons-le, la mise en place d'un groupe de travail métropolitain sur le sujet. Dans ce document il y a quatre thématiques environnementales qui ne sont pour nous pas assez contraignantes pour les promoteurs ni assez encourageantes financièrement pour les particuliers pour être respectées. Il serait également important de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour s'assurer que les objectifs de cette charte sont bien atteints. Il faudrait enfin que la majorité porte cette charte au niveau métropolitain afin que ses dispositions soient généralisées aux autres communes afin d'avoir une stratégie uniforme et plus efficace de développement durable en matière immobilière et éviter les distorsions entre elles.



BUDGET PARTICIPATIF : À VOUS DE PROPOSER

Vous avez jusqu'au 30 avril 2023 pour proposer un projet pour la commune et ses habitants !

Si vous remplissez tous les critères, une partie du budget d'investissement de la Ville sera consacré à sa réalisation. Chaque année, c'est 10 000€ qui sont alloués.

Alors, n'attendez plus, proposez !

Avant de déposer un dossier, n'oubliez pas de consulter le règlement intérieur.

Un formulaire est disponible en format numérique sur le site de la Ville (Rubrique Découvrir > Votre Ville > Budget participatif) ou en format papier, en mairie.

Le dossier peut être transmis par mail à mairie@smlv.fr ou déposé à l'Hôtel de Ville, 40 avenue du Général Leclerc.



LES INFOS CULTURELLES DE LA VILLE DANS VOTRE BOÎTE MAIL

Chaque mois, la Ville vous propose de recevoir par mail la « lettre d'information culturelle » : un récapitulatif des activités et événements culturels proposés sur le territoire de la commune, par la Ville mais aussi par ses partenaires (associatifs notamment).

[+ D'INFOS](http://eepurl.com/dAGg5n) abonnement gratuit : eepurl.com/dAGg5n

ESSAYEZ GRATUITEMENT UN VÉLO ÉLECTRIQUE !

Mvélo+ et le SMMAG vous proposent un mois gratuit pour tester un vélo électrique **entre le 30 mars et le 27 avril !**

Pour en bénéficier :

> **enregistrez-vous en ligne** via le formulaire disponible boutique.veloplus-m.fr/Mveloplus/presentation?t=essayer_un_vae afin de manifester votre intérêt et transmettez les documents demandés ;

> **un mail ou un appel confirmeront votre inscription** à l'évènement ;

> **rendez-vous avec l'Agence Mobile MVélo+** pour signer

votre contrat de prêt et dépôt de garantie, prendre les conseils des agents et repartir avec votre vélo à assistance gratuitement ;

> **rendez-vous le 27 avril pour restituer le vélo.**

Après un état des lieux et un petit échange / enquête sur votre ressenti et votre expérience de mobilité avec un vélo assistance électrique, serez-vous définitivement convaincu par l'expérience ?

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE "PETITE ENFANCE"

Mardi 14 mars de 18h30 à 20h, le CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux organise une réunion d'information collective sur les différents modes de garde et les structures d'accueil "petite enfance" de la commune au Relais Petite Enfance (ex RAM, 2835 rue du Petit Lac, à côté de l'espace Hubert Dubedout).

Si vous êtes parents d'un enfant de 0 à 3 ans, ou futurs parents, ce temps d'information vous concerne.

Il vous aidera à mieux connaître les différentes structures existantes ou à trouver le mode de garde le plus adapté à vos besoins.

[+ D'INFOS](tel:0476462002) 04 76 46 20 02

COUP DE POUCE JEUNES ISÈRE

La CAF et le Département de l'Isère proposent d'aider les jeunes à concrétiser leurs projets.

L'objectif ? Donner un coup de pouce pour que le talent des jeunes isérois s'exprime !

Qui peut postuler ?

- Les jeunes entre 11 et 25 ans et habitant en Isère ;
- Ayant l'idée d'un projet seul ou à plusieurs : culturel, sportif, solidaire, de protection de l'environnement, de promotion de la santé, séjour à dimension éducative et citoyenne ...

Pour déposer le dossier, deux possibilités :

- Soit se faire accompagner par un animateur ou un autre professionnel travaillant dans une structure associative ou une collectivité locale (éducateur, informateur jeunesse, ...)
- Soit porter le projet de manière autonome.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 16 avril.

[+ D'INFOS](http://coupdepoucejeunesisere.fr) conditions et dépôts : coupdepoucejeunesisere.fr

AMICALE SPORTS ET LOISIRS

L'ASL invite les seniors à participer à une réunion d'information **mardi 14 mars à 14h** à la Maison des Moaïs, salle Coluche. « Vous habitez Saint-Martin-le-Vinoux, venez nous rejoindre et retrouver ainsi un bien-être dans une commune où il y fait bon vivre ! »

[+ D'INFOS](tel:0607816773) 06 07 81 67 73 ou asl38.webador.fr

LES AUDITIONS DU FAL REPENNENT

Pour les pianistes, ce sera le **jeudi 16 mars à 19h30** à la Maison des Moaïs. Les élèves adultes seront quant à eux auditionnés **jeudi 23 mars à 19h30** dans la salle des Moaïs.

[+ D'INFOS](http://fal-smv.fr) fal-smv.fr

STAGE DE TAI CHI CHUAN ET QI GONG

L'association "La Grue Blanche déploie ses ailes" propose un stage de Tai Chi Chuan et Qi Gong le **samedi 18 mars de 8h30 à 18h** au gymnase Pierre Mendès-France, salle Bergonzoli.

Cette discipline permet de découvrir son corps, d'évoluer et de s'épanouir en s'adaptant aux diverses situations de la vie. C'est un moyen de gérer son stress, un outil de défoulement, de libération des tensions liées à la vie quotidienne mais aussi un élément de "self-défense".

Il s'agit d'un stage de découverte, encadré par deux experts de 7^e et 8^e Duan.

[+ D'INFOS](tel:0683277099) 06 83 27 70 99 / lagrueblanchetaichi@free.fr / lagrueblanchetaichi.free.fr

GRELAN GAME WEEK-END

L'association GreLAN organise un week-end de jeux vidéo PC en réseau local du **vendredi 17 à 8h au dimanche 19 mars à 13h** à Oxywork, 18 Rue de Brotterode, dans la zone d'activités de Saint-Martin-le-Vinoux.

Apportez votre PC (portable ou fixe) et tous les câbles nécessaires à son bon fonctionnement. Les hauts parleurs sont interdits (casque audio conseillé). Il faut aussi prévoir un câble réseau de 5m minimum pour pouvoir se connecter dans la même pièce que les autres participants.

Attention ! Le nombre de places est limité à 25.

[+ D'INFOS](http://grelan.fr) 25 € pour les 3 jours grelan.fr

LES DIOTS DU VILLAGE

L'association des Amis de l'Ancienne Ecole de Lachal vous invite à venir découvrir "Les diots du Village", le **dimanche 19 mars de 11h à 13h** au hameau de Lachal.

Au menu, diots accompagnés de gratin campagnard cuit au four à bois, à déguster sur place ou à emporter.

Réservation obligatoire à aaaelachal@gmail.com, au 04 76 46 63 16 ou sur tinyurl.com/5n7r62he

STAGE DE STRETCHING

Samedi 25 mars de 9h45 à 11h30, l'Amicale du Personnel de Saint-Martin-le-Vinoux vous propose un stage découverte du stretching au gymnase Pierre Mendès-France.

Vous cherchez l'harmonie, l'équilibre, une meilleure flexibilité, retrouver le calme ? Vous hésitez entre Pilates, Yoga, Tai Chi ?

En musique, coachés par Sandrine Subit, professeure de fitness, venez travailler vos muscles profonds en alliant ces 3 disciplines. Pieds nus, si possible apportez un tapis, un sweat-shirt ou une couverture polaire pour la relaxation.

[TICKET](http://amicalesmlv@gmail.com) 9 € (règlement par chèque ou espèces le jour du stage)

[+ D'INFOS](http://amicalesmlv@gmail.com) Inscription obligatoire avant le 21 mars : amicalesmlv@gmail.com



ÇA ROULE POUR LE VÉLO CLUB !

En janvier, le Vélo Club a procédé au renouvellement des licences et compte cette année 34 licenciés.

En cours d'année, le club peut accueillir toute personne désireant rejoindre ce groupe et pratiquer le cyclotourisme. Les sorties ont d'ores et déjà repris les mardis, jeudis et samedis (départ 12h, Maison des Moaïs).

Jeudi 6 avril aura lieu la randonnée cyclotouriste "La Saint-Martinière" avec des parcours de 69 et 94 km. Vous pouvez vous inscrire pour y participer.

[+ D'INFOS](http://veloclub.smv.free.fr) 06 95 80 67 34 et veloclub.smv.free.fr

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

FESTIVAL DAHU'TOPIE

SAMEDI 11 MARS | 19H

L'association 404Prod vous propose de venir passer une soirée concert pour les 5 ans du festival Dahu'topie.

Au programme de cette soirée, la découverte de trois groupes émergents de la scène locale.

 Prix libre
 dahutopie.fr



FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

15, 17 ET 18 MARS

C'est la Fête du court-métrage à la Maison des Moais. Demandez le programme !

• MERCREDI 15 MARS À 17H : *dès 12 ans*
Projections de "Jeux de gamins" (2min) et de "Apprendre à s'aimer" (45min).

• VENDREDI 17 MARS À 20H :
sélection des bibliothécaires
Projections de : "La notice" (2min), "Choulequec" (26min), "Tunisie" (3min30), "Bach-Hông" (18min), "Pussy Boo" (3min), "Welkom" (17min) et "Broccoli" (3min30).

• SAMEDI 18 MARS À 17H30 : *dès 4 ans*
Projections de "How to paint your rainbow" (1min) et "Promenons-nous dans les bois" (30min).

• SAMEDI 18 MARS À 19H : *tout public*
Projection de "En haut de l'affiche" (1h22)

 Événement gratuit
 smlv.fr > places de spectacle (réservations)



À LA DÉCOUVERTE DES "PETITS CHATS"

SAMEDI 25 MARS | 14H - 16H

Venez découvrir la série de livres jeunesse "Les Petits Chats", des histoires rigolotes toutes en rimes et en jeux de mots de Stéphanie Dunand-Pallaz, portées par les illustrations, les couleurs et le trait pétillant de l'illustratrice Sophie Turrel, aux éditions Balivernes.

14H-15H
présentation par Sophie Turrel de son métier et du processus de création d'un album pour enfants ; démonstration d'illustrations.

15H-16H
atelier dessin ouverts à tous : à votre tour de créer votre propre personnage de chat.

Sur place également : vente d'albums, séance de dédicaces et lectures par la bibliothèque.

La collection des Petits chats est disponible à la bibliothèque.

 les-petits-chats.com et smlv.fr > places de spectacle (réservations)



THÉÂTRE D'IMPROVISATION
Ligue d'Impro 38

VENDREDIS 31 MARS ET 7 AVRIL | 20H | DURÉE 1H30

Sur 16 dates, tout au long de l'année, venez assister à un Nano'match où 2 comédiens s'affrontent en 1 contre 1, en suivant les règles du match d'impro, intégrant nouveautés et catégories adaptées à ce format !

Pas d'équipe, pas de pause, aucun temps de réflexion, juste deux comédiens qui donnent tout pour créer des histoires, enchaînant les personnages. L'assurance de vous faire passer un moment unique !

 8 € (Saint-Martiniens)
13 € (extérieurs)

 réservation sur improvisation.fr
ou au 04 76 27 07 48



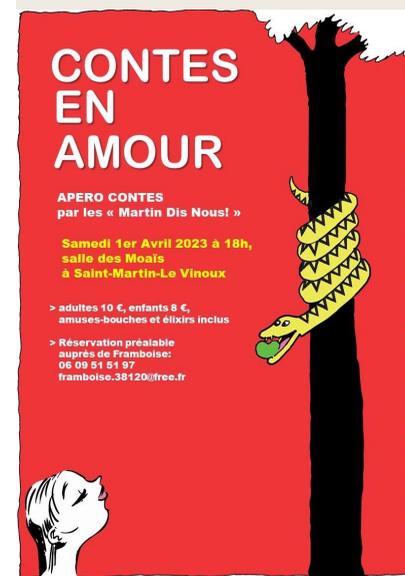
APÉRO CONTES
Association Martin, dis nous !

SAMEDI 1^{ER} AVRIL | 18H | DURÉE 3H

Une soirée conviviale de partage au cours de laquelle les Martin, dis-nous ! vous régaleront les papilles et les oreilles ! Les conteurs accompagnés de leur musicienne, vous emmèneront en balade à travers leur imaginaire. *Dès 10 ans.*

 8 € (enfants) | 10 € (adultes)

 et réservation :
Framboise au 06 09 51 51 97 et framboise.38120@free.fr



APPEL À SURFACES !
STREET ART FEST GRENOBLE-ALPES À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

La Ville participe au Street Art Fest Grenoble-Alpes depuis l'année dernière avec la réalisation de *Hope*, sur la façade de l'école élémentaire Robert Badinter. Vous pouvez consulter les réalisations faites sur www.streetartfest.org.

Ce projet, porté par l'association Spacejunk Art Centers, en partenariat avec la Ville, se base sur deux objectifs forts :

- la réalisation d'œuvres artistiques visibles de tous et une médiation constante,
- la mise en place de nombreux projets éducatifs satellites.

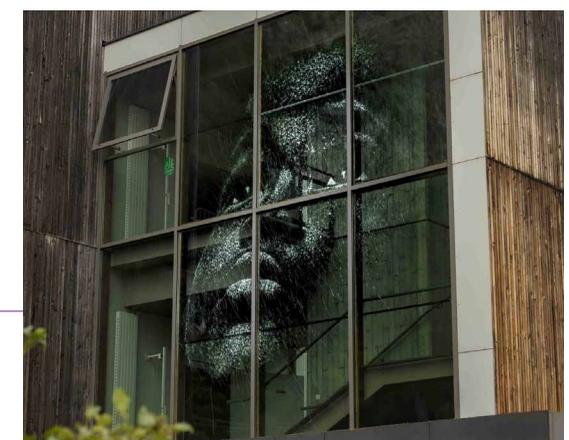
Vous possédez un grand mur/pignon/façade visible de la rue ? Et vous souhaitez le mettre à disposition d'un street artist pour une future édition du festival ?

Écrivez avant fin avril à grenoble@spacejunk.tv avec :

- une photo du mur ;
- l'adresse ;
- le contact du propriétaire (copro/maison) ou de la personne porteuse du projet ;
- dans le cas d'une copropriété : la date de l'Assemblée Générale à venir ;
- le nombre de propriétaires ;
- information technique : savoir si votre mur a un projet de ravalement prévue pour le 2-3 prochaines années.

L'association répondra à toutes vos questions concernant la procédure de validation des fresques dans le cadre du Street Art Fest Grenoble - Alpes.

 09 52 79 30 01 / grenoble@spacejunk.fr



RAPPEL : LE 10 MARS, LE CARNAVAL MET LE FEU À LA VILLE !

Le Carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux fait son retour, cette année sur le thème de « la nuit ». La déambulation partira à 18h du parc des Moais pour se rendre au parc Champeyrard.

La compagnie Nougbo38 introduira la soirée par un spectacle de musique et de danse africaine. La compagnie d'arts de rue Funkoloko prendra ensuite le relais pour vous emmener vers le parc Champeyrard avec son spectacle



« Funkoloko » composé de jongleries enflammées, de chorégraphies endiablées, d'acrobaties rieuses et de rythmes irrésistibles ! La maquilleuse artistique Fiona Tigroux vous grimera avec de la peinture phosphorescente tout au long de la déambulation. À l'arrivée, l'association des Parents d'Élèves de l'école du Néron tiendra un stand de crêpes et de boissons pour régaler vos papilles !

En clair : du feu, du fluo et du phosphorescent pour illuminer la nuit.

 smlv.fr, rubrique à venir

**LA FÊTE
DU COURT
MÉTRAGE**

**15, 17 ET 18 MARS
MAISON DES MOAÏS
GRATUIT**



L'AGENDA

Vendredi 10 mars

Carnaval de la Ville
18h - 20h | départ du parc des Moaïs

Samedi 11 mars

Festival Dahu'topie
Maison des Moaïs

Mardi 14 mars

- Réunion d'information de l'Amicale Sports et Loisirs
14h | Maison des Moaïs
- Réunion d'information collective "Petite Enfance"
18h30 - 20h | Relais Petite Enfance

15, 17 et 18 mars

Fête du court-métrage
Maison des Moaïs

Judi 16 mars

Audition pianistes du FAL
19h30 | Maison des Moaïs

Du 17 au 19 mars

GreLAN Game Week-End, Oxywork
Inscriptions sur grelan.fr

Samedi 18 mars

Stage de Tai chi chuan et de Qi Gong
8h30 | gymnase Pierre Mendès-France

Dimanche 19 mars

Cérémonie commémorative
du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie
11h | Jardin du 19 mars 1962

Judi 23 mars

Audition adultes du FAL
19h30 | Maison des Moaïs

Samedi 25 mars

Rencontre de Sophie Turrel,
illustratrice des *Petits Chats*
14h - 16h | Maison des Moaïs

Vendredi 31 mars

Théâtre d'improvisation - Ligue d'Impro 38
20h | Maison des Moaïs

Vendredi 7 avril

Collecte de vêtements avec l'association La Remise
13h30 - 15h30 | parking collège Chartreuse

Dimanche 30 avril

Clôture du dépôt de dossier de budget participatif



Programme et réservations sur smlv.fr



Saint-Martin
LE-VINOUX



 **horaires d'ouverture de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** mairie@smlv.fr

 [@Ville.de.SaintMartinleVinoUX](https://www.facebook.com/Ville.de.SaintMartinleVinoUX)

 [smlv_naturellement_chartreuse](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse)

 www.smlv.fr

**Toutes vos démarches
en ligne !**

PHARMACIES DE GARDE



11 & 12 mars
Prédiu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

18 & 19 mars
Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

25 & 26 mars
La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
à Saint-Égrève

1^{er} & 2 avril
Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C, avenue Général Leclerc
à Saint-Martin-le-VinoUX

Pour trouver au quotidien
une pharmacie de garde :
servigardes.fr ou **0825 74 20 30**